

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA DOMBES**

Nombre de membres

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
<b>16</b>	<b>11</b>	<b>14</b> <b>(3 pouvoirs)</b>

**Séance du 21 juillet 2022**

Date de la convocation

**12 juillet 2022**

Date d'affichage

**12 juillet 2022**L'an deux mille vingt-deux, **le vingt et un juillet, à 8 heures 30 minutes,**

le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, sur convocation du 12 juillet 2022 de la Présidente Mme Isabelle DUBOIS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon sur Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

Présents :

Jean-Pierre	GRANGE	BANEINS
Patrick	MATHIAS	CHATILLON SUR CHALARONNE
Michel	JACQUARD	CHATILLON SUR CHALARONNE
Fabienne	BAS-DESFARGES	CHATILLON SUR CHALARONNE
Stephen	GAUTIER	CONDEISSIAT
Philippe	POTTIER	LE PLANTAY
Ludovic	LOREAU	SAINT ANDRE DE CORCY
Dominique	PETRONE	SAINT MARCEL EN DOMBES
Jean-Paul	COURRIER	SAINT NIZIER LE DESERT
Audrey	CHEVALIER	SANDRANS
Isabelle	DUBOIS	VILLARS LES DOMBES

Objet de la délibération  
n° **D2022\_07\_08\_167**

**Attribution de subvention pour le dispositif d'aide à l'initiative des jeunes « Coup de Pousse »**

Absents :

Émilie	FLEURY	Excusée
Evelyne	ESCRIVA	Pouvoir à M. Jean-Paul COURRIER
Christophe	MONIER	Excusé
Gérard	BRANCHY	Pouvoir à M. Ludovic LOREAU
François	MARECHAL	Pouvoir à Mme Isabelle DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Michel JACQUARD.**

Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

**Vu** l'avis favorable du jury du fonds d'aide à l'initiative des jeunes « Coup de Pousse » du 11 juillet 2022,

Il est proposé au Bureau communautaire de statuer sur l'attribution de 1 000 € au groupe de jeunes « Projet Escape Game Horreur » accompagné par l'Espace Jeunes du Centre Social La Passerelle.

**Le Bureau**

après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- **D'attribuer** une subvention au groupe de jeunes « Projet Escape Game Horreur » accompagné par l'Espace Jeunes du Centre Social La Passerelle d'un montant de 1 000 €,
- **De rappeler** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communautaire,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 21 juillet 2022

La Présidente de la Communauté de

Communes de la Dombes,

Isabelle DUBOIS

